



MAIRIE - 50340 PIERREVILLE  
Tél/Fax : 02.33.04.33.82

Monsieur Thierry LEMONNIER  
Maire

A

Mesdames et Messieurs  
Les conseillers municipaux

A PIERREVILLE, le 6 avril 2024

Chers collègues,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu à la mairie de Pierreville le :

**JEUDI 11 AVRIL 2024 A 20 H 30  
A LA MAIRIE DE PIERREVILLE**

Veillez agréer, Chers collègues, l'assurance de ma considération distinguée.

**ORDRE DU JOUR**

- ✓ Désignation d'un secrétaire de séance,
- ✓ Approbation du compte-rendu de la séance du 26 mars 2024,
- ✓ Décisions du Maire,
- ✓ Approbation du compte de gestion de l'exercice 2023 (budget communal),
- ✓ Approbation du compte administratif de l'exercice 2023 (budget communal),
- ✓ Délibération portant affectation du résultat de l'exercice 2023 (budget communal),
- ✓ Délibération portant vote des taux de la fiscalité directe locale pour 2024,
- ✓ Vote du budget primitif 2024 (budget communal),
- ✓ Délibération portant modification du plan prévisionnel de financement concernant l'extension du groupe scolaire et demandes de subventions et fonds de concours.
- ✓ Délibération portant modification de l'AP/CP relative aux travaux d'extension du groupe scolaire.
- ✓ Affaires et questions diverses.



Conformément à l'Article L2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales (modifié par la Loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 – art.9) les convocations sont transmises de manière dématérialisées sauf demande contraire de conseillers municipaux qui en feraient la demande.